



TENAY INFOS.....

JANVIER 2019



A l'aube de cette nouvelle année, permettez-nous, dans cette période troublée, de formuler pour vous et vos proches nos meilleurs vœux pour 2019, vœux de douceur, vœux de prospérité et surtout de bonne santé. Bonne année à tous.

A ce propos, la population est cordialement invitée à participer aux traditionnels vœux du Maire le dimanche 6 janvier à 11h à la Salle des fêtes.



La municipalité, dans le désir de moderniser les illuminations, a décidé d'opter pour un système de location ce qui permettra, tous les 3 ans, d'avoir de nouveaux motifs au centre bourg.

Informations concernant les nouveaux bacs de collecte des Ordures Ménagères.

Les habitants peuvent utiliser leur bac livré dès à présent, car aucune répercussion financière n'aura lieu d'ici 2021.

Une phase de 2 ans est effectivement nécessaire pour que chacun prenne l'habitude de sortir son bac **plein** et non toutes les semaines comme actuellement, la taxe incitative qui interviendra à partir de 2021 sera appliquée chaque fois que le bac sera levé. A ce sujet, la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain lancera début 2019 une campagne d'information dans chaque commune afin d'expliquer le fonctionnement de cette dite taxe.



Les collectes ne seront donc comptabilisées qu'à partir du 01 janvier 2021 (pour une répercussion sur la taxe foncière 2022).

Deux informations complémentaires :

- Dès janvier-février 2019, il sera tout à fait possible de changer de bac, gratuitement, si toutefois ce dernier ne convenait pas.
- Les habitants n'ayant toujours pas demandé de bac sont toujours collectés sans problème via les sacs poubelle déposés devant leur porte le dimanche soir.

Collecte des sacs jaunes

Prochains ramassages:

Mardi 15, mardi 29 : les petites rues seront collectées

Mercredi 2, mercredi 16, mercredi 30: le reste de la Commune .



A noter : dorénavant, les rouleaux de sacs jaunes vous seront distribués pour une année complète. Ces derniers doivent être utilisés uniquement pour les collectes de tri et non pour les ordures ménagères...

➔ **En janvier, nos agents** seront sollicités, outre le déneigement éventuel, à fermer l'accès au bassin décanteur-digesteur des Hauts de Champ Jupou ainsi qu'à mettre en place un logement d'urgence dans le bâtiment de la Mairie. Mais de tout cela nous en reparlerons dans les prochains « Tenay Infos ».

Ne brûlez plus vos déchets verts, *valorisez les !*

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs.

Renseignez-vous !

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile.

LA DÉCHETTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de **580 déchetteries réparties sur toute la région**. Ainsi, 99 % de la population est desservie.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : www.sinoe.org

A noter

Dimanche 6 janvier :
salle des fêtes 11h.

Vœux du maire
Venez nombreux.

Informations utiles...

Mairie Ouverture

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h 30-midi				
		14h 30-17h		14h 30-17h

Téléphone : 04 74 36 40 66

Mail : mairie.tenay@wanadoo.fr

Site internet : www.communedetenay.fr

Service de portage de repas à domicile : Contact : Mairie

Assistante sociale : sur rendez-vous. Contact: 04 74 34 06 55

Maison de Service Au Public :

- **Permanences a Tenay vendredi de 9h 30 à midi à la Bibliothèque**

Contact : 04 74 34 71 63

- **au CSCA à Saint Rambert**

du mardi au jeudi de 9h à 12h 30 de 13h 30 à 18h

vendredi à 13h 30 à 18h samedi de 9h à 12h Contact 04 74 36 26 00

Centre Socio Culturel de l'Albarine : Le CSCA propose des activités aux jeunes et moins jeunes à Saint Rambert. Contact : 04 74 36 26 00

Mission locale jeune : Des permanences ont lieu le mardi sur rendez-vous.
Contact : 04 74 34 61 22

Bibliothèque municipale : Nouveaux horaires : mercredi, jeudi, vendredi, de 10h à 11h 30. Prêt gratuit pour les enfants.

➔ **Permanences médicales** : composer le **15** et suivre les instructions. *Madame le Docteur Cugnet est au Cocon, rue Centrale mardi après-midi et vendredi matin sur rendez vous*



➔ **Pharmacie de garde** : composer le **32 /37** (répondeur).